

CAHIER DES CHARGES « INFORMATICTROPHY 2006 »



Lieux du concours	<p>TECHNIFUTUR Liège Science Park Rue Bois Saint-Jean, 15-17 4102 SERAING Tel : 04/382.45.45 www.technifutur.be</p> <p>Personne de contact : Mme Sandrine Remy</p>	<p>TECHNOCITE Château Degorge Rue Henri Degorge, 23 7301 HORNU (MONS) Tél. : 065/76.67.10 www.technocite.be</p> <p>Personne de contact : Mr Richard Roucour</p>	<p>TECHNOFUTUR TIC Avenue Jean Mermoz, 18 6041 GOSSELIES Tél. : 071/25.49.60 www.technofutur.be</p> <p>Personne de contact : Mme Martine Vancamberg.</p>
Dates du concours	<p>Le 11 mai 2006 (une journée d'épreuve de sélection par centre) 12 mai 2006 (Epreuve finale) de 9 heures à 16 heures 30</p>		
Options et années d'études concernées	- 6TQ Technicien / Technicienne en informatique		
Portée du concours	Le profil de formation du « Technicien / Technicienne en informatique »		
Formes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement secondaire de plein exercice - Enseignement secondaire en alternance 		
Nombre d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - 10 jeunes de l'Enseignement de la Communauté française - 10 jeunes de la FESeC - 10 jeunes du CPEONS 		
Conditions de participation	<p>Avoir conclu l'accord de collaboration «IFPM Enseignement» Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter Géraldine HENREAUX au 081/700.174</p>		

**Fiche d'inscription
au concours**

Pour le 15 janvier 2006 :

La fiche d'inscription, dûment complétée et signée, est adressée par courrier, courriel ou par fax :

- **Pour l'Enseignement de la Communauté française :**
à Monsieur Jacques DEPREZ
Chargé de mission
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 - 1000 BRUXELLES
Email : jacques.deprez@cfwb.be
Fax : 02/690.81.35
- **Pour la FESeC :**
à Monsieur Guy LAINEZ
Responsable du secteur industrie à la F.E.Se.C.
Rue Ry Oursel 37 - 6010 COUILLET
Tél. : 071/36 49 59
Email : guy.lainez@skynet.be
- **Pour le CPEONS :**
à Monsieur François VRANCKEN
Chargé de mission
Rue des Minimes 87-89 – 1000 BRUXELLES
Fax : 02/504.09.38
Email : fv.cpeons@brunette.brucity.be

Les représentants des réseaux d'enseignement communiqueront la liste des participants et les fiches d'inscriptions au secrétariat de l'IFPM pour le **31 janvier 2006** au plus tard.

Important : Tous les candidats inscrits devront se présenter le premier jour munis de leur carte d'identité. Une photocopie de celle-ci sera réalisée et conservée par l'IFPM. Tout candidat qui ne sera pas en possession de sa carte d'identité le premier jour se verra refuser l'accès à l'ensemble de l'épreuve (stage et épreuves). En outre, l'IFPM ne prendra pas en charge les frais liés à son déplacement. Le cas échéant, l'exclusion d'un candidat est irrévocable et sans appel.

**TROIS ETAPES
LE STAGE, LE CONCOURS ET
LA MISE A L'HONNEUR DES LAUREATS**

ETAPE 1 - LE STAGE

<p>TECHNIFUTUR Liège Science Park Rue Bois Saint-Jean, 15-17 4102 SERAING Tél. : 04/382.45.45 www.technifutur.be</p> <p>Personne de contact : Mme Sandrine REMY</p>	<p>TECHNOCITE Château Degorge Rue Henri Degorge, 23 7301 HORNU (MONS) Tél. : 065/76.67.10 www.technocite.be</p> <p>Personne de contact : Mr Richard ROUCOUR</p>	<p>TECHNOFUTUR TIC Avenue Jean Mermoz, 18 6041 GOSELIES Tél. : 071/25.49.60 www.technofutur.be</p> <p>Personne de contact : Mme Martine VANCAMBERG</p>
<p>Le 8 et le 9 mai 2006 (deux jours de stage) de 9 heures 30 à 16 heures 30</p> <p>Un courrier de confirmation de participation sera envoyé par l'IFPM une semaine avant le stage.</p>		
<p>Modalités pratiques d'organisation du stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements sont mis à la disposition des enseignants et des élèves par le Centre de compétence. - Les élèves sont accompagnés par leur professeur. Tout manquement à cette condition sera communiqué à l'IFPM et au représentant du réseau d'enseignement concerné et pourra aboutir à la non-participation du jeune pour l'épreuve finale. - Tout problème de comportement ainsi que toute dégradation de matériel lors du stage seront signalés en comité d'accompagnement IFPM-Enseignement et pourront aboutir à une sanction. - Les frais de déplacement des enseignants et des élèves sont pris en charge par l'IFPM formation à condition que ces déplacements soient effectués en transports en commun. Dans ce cas uniquement, la note de frais accompagnée des justificatifs est à envoyer à l'IFME asbl Emploi et Formation des Groupes à risque, Diamant Building 80, Boulevard Reyers à 1030 Bruxelles. Seuls les titres de transport originaux seront pris en compte pour le remboursement. - Ne sont PAS pris en charge par les organisateurs : les frais de repas et de boissons, ainsi que les frais liés aux déplacements effectués en voiture. 	

ETAPE 2 - LE CONCOURS

Compétences professionnelles essentielles visées	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les termes informatiques en anglais. - Utiliser la documentation en anglais fournie avec le matériel informatique. - Comprendre la topologie réseau type Ethernet et pouvoir l'installer. - Connexion Internet via réseau. - Bonne connaissance de TCP/IP et du routage, DNS, DHCP, WINS,... en environnement Microsoft. - Installation d'un système d'exploitation type Windows (particulièrement NT, 2003 et XP) pour station de travail en anglais. - Installation d'un système d'exploitation réseau type Windows (NT et 2003) pour serveur en anglais. - Installation de drivers pour périphériques internes/externes. - Configurer l'OS pour une utilisation en réseau point à point ou en domaine. - Manipuler les connexions réseau (notions de partage). - Gérer les profils utilisateurs. - Gérer les sécurités NTFS. - Installation (en réseau) et utilisation d'une suite Office en français. - Configuration et gestion des imprimantes en réseau. - Configuration et gestion de backup. - Identifier les pannes hardware et software. - Résolution de pannes hardware et software. - Réalisation de rapports et de documentation. 		
Lieux où est organisé le concours	TECHNIFUTUR Liège Science Park Rue Bois Saint-Jean, 15-17 4102 SERAING Tél. : 04/382.45.45 www.technifutur.be Personne de contact : Mme Sandrine REMY	TECHNOCITE Château Degorge Rue Henri Degorge, 23 7301 HORNU (MONS) Tél. : 065/76.67.10 www.technocite.be Personne de contact : Mr Richard ROUCOUR	TECHNOFUTUR TIC Avenue Jean Mermoz, 18 6041 GOSSELIES Tél. : 071/25.49.60 www.technofutur.be Personne de contact : Mme Martine VANCAMBERG
Dates	<p style="text-align: center;">Le 11 mai 2006 (Epreuve de sélection)</p> <p style="text-align: center;">1 jeune par centre sera sélectionné pour participer à la finale qui se déroulera le 12 mai 2006.</p> <p style="text-align: center;">La finale des 3 jeunes sélectionnés aura lieu à TECHNIFUTUR de 9 heures à 16 heures 30.</p> <p>Les 3 finalistes seront informés par l'IFPM au terme de la journée de sélection.</p>		
Critères d'évaluation	Les élèves seront évalués sur base d'une grille d'évaluation commune aux 3 Centres de compétence. Celle-ci sera complétée par le jury et servira à départager les candidats. Elle portera sur des items (bon ou mauvais) en lien avec les compétences reprises dans le profil de formation.		

Modalités pratiques d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements sont mis à la disposition des élèves par le Centre de compétence. - Les élèves sont accompagnés par leur professeur. Tout manquement à cette condition sera communiqué à l'IFPM et au représentant du réseau d'enseignement concerné et pourra aboutir à la non-sélection du jeune pour l'épreuve finale. - Tout problème de comportement ainsi que toute dégradation de matériel lors du stage seront signalés en comité d'accompagnement IFPM-Enseignement et pourront aboutir à une sanction. - Les frais de déplacement des enseignants et des élèves sont pris en charge par l'IFPM formation à condition que ces déplacements soient effectués en transports en commun. Dans ce cas uniquement, la note de frais accompagnée des justificatifs est à envoyer à l'IFME asbl Emploi et Formation des Groupes à risque, Diamant Building 80, Boulevard Reyers à 1030 Bruxelles. Seuls les titres de transport originaux seront pris en compte pour le remboursement. - Ne sont PAS pris en charge par les organisateurs : les frais de repas et de boissons, ainsi que les frais liés aux déplacements effectués en voiture.
Composition du Jury	<ul style="list-style-type: none"> - 1 représentant de chaque Centre de compétence - 2 représentants du monde de l'entreprise en activité.
Reconnaissance des capacités	Tout élève qui obtient 60 % des points obtient un « Passeport sectoriel » attestant sa réussite du concours « Informatictrophy ». Les jeunes ayant obtenu ce « Passeport sectoriel » recevront un prix lors de la mise à l'honneur des lauréats

ETAPE 3 - LA MISE A L'HONNEUR DES LAUREATS	
Lieu où est organisé la remise des résultats	Salon CHARLEROI-POSITIVE Palais des Beaux Arts Place du Manège, 1 6000 Charleroi
Personne de contact	Technopass – 081/700.174
Date	L'événement aura lieu le 23 mai 2006. Un courrier d'invitation sera envoyé début mai.
Modalités organisationnelles	<p>Les prix, les titres de reconnaissance des capacités et les résultats sont uniquement remis en séance académique par l'IFPM. Les lots resteront à la disposition des lauréats pendant 6 mois à dater de la proclamation des résultats et pourront être retirés à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">IFPM Diamant Building Boulevard A. Reyers, 80 1030 BRUXELLES 02/706.81.86</p> <p>Passé ce délai, l'IFPM se réserve le droit d'intégrer les lots dans d'autres actions.</p>

**FICHE D'INSCRIPTION
« INFORMATICTROPHY 2006 »**

à renvoyer au responsable réseau pour le 15 janvier 2006

LIEUX DU STAGE

Par un numéro (de 1 à 3) veuillez indiquer votre choix par ordre de préférence.
En fonction des disponibilités d'organisation, l'IFPM se réserve le droit de modifier votre choix.

TECHNIFUTUR
Liège Science Park - Rue Bois Saint-Jean, 15-17 - 4102 SERAING

TECHNOCITE
Château Degorge - Rue Henri Degorge, 23 - 7301 HORNU

TECHNOFUTUR TIC
Avenue Jean Mermoz, 18 - 6041 GOSSELIES

OPTION

6ème TQ Technicien / Technicienne en informatique

DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement :

Réseau d'enseignement :

Adresse :
.....
.....

Tél. :

Fax :

e-mail:

Nom du Directeur(trice) :

Nom du chef d'atelier concerné :

Nom du(es) professeur(s) accompagnant les jeunes :
.....

Adresse :
.....
.....

Tél. :

GSM :

Fax :

e-mail:

NOMS DES ELEVES CANDIDATS AU CONCOURS

Important : Tous les candidats inscrits devront se présenter le premier jour munis de leur carte d'identité. Une photocopie de celle-ci sera réalisée et conservée par l'IFPM. Tout candidat qui ne sera pas en possession de sa carte d'identité le premier jour se verra refuser l'accès à l'ensemble de l'épreuve (stage et épreuves). En outre, l'IFPM ne prendra pas en charge les frais liés à son déplacement. Le cas échéant, l'exclusion d'un candidat est irrévocable et sans appel.

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse

A inscrire selon l'ordre de priorité de participation

- J'autorise l'IFPM à utiliser les coordonnées des élèves dans le cadre des procédures de recrutement
- Je n'autorise pas l'IFPM à utiliser les coordonnées des élèves dans le cadre des procédures de recrutement

Déclare accepter les conditions telles que décrites dans le cahier des charges du concours Informatictrophy 2006

Date :

Cachet de l'école et signature¹ :

¹ du Directeur ou, par délégation, du coordonnateur, du chef d'atelier ou du professeur